Le règne de François Ier

(1515 - 1547)

François Ier est considéré comme le premier roi de la Renaissance.

Son règne a été marqué par de nombreuses batailles contre le roi et empereur Charles Quint.

Mais c'est aussi durant ces années que les arts et les idées de la Renaissance se développent en France.

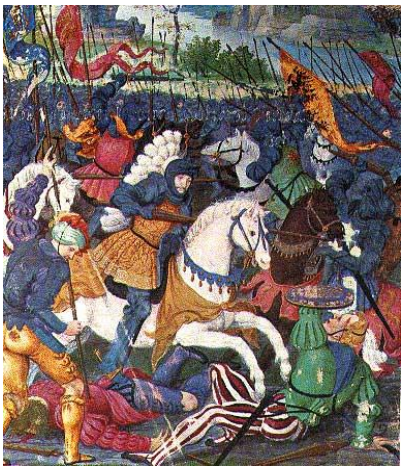

Un brillant début de règne

François d'Angoulême monte sur le trône en **1515**, il a vingt ans. Il succède à son cousin Louis XII, mort sans descendance directe.

Afin de régler des querelles de succession, il décide de conquérir une province italienne : le Milanais. Il y parvient quelques mois après son accession au pouvoir, lors de **la bataille de Marignan** (1515), où il remporte une grande victoire.

Un règne marqué par les conflits

Durant tout son règne, François Ier s'oppose à **Charles Quint**, roi d'Espagne et empereur du Saint Empire romain germanique, qui veut s'emparer de la Bourgogne.

Il s'oppose aussi à **Henri VIII**, roi d'Angleterre, successivement son allié et son adversaire.

À l'intérieur du royaume, François Ier, pourtant tolérant au début de son règne, finit par mener **une lutte violente contre les protestants**, surtout après l'affaire des Placards en 1534 lorsque les protestants avaient collé des affiches contre la messe jusque sur la porte de la chambre du roi.

Le renforcement du pouvoir royal

François Ier continue de **renforcer le pouvoir royal**. Il rétablit **la Cour à Paris et gouverne seul.**

En 1539, il ordonne que **le français** remplace le latin dans les documents administratifs et devienne ainsi la **langue officielle.**

Par la même **ordonnance de Villers-Cotterêts**, il impose la tenue de registres pour les naissances et les décès.

Les ordonnances étaient des décisions prises par le roi.
François, roi de France par la grâce de Dieu, nous faisons savoir à tous que nous avons ordonné, de manière définitive, ce qui suit :
ART. 50. Chaque paroisse ou monastère tiendra un registre des personnes enterrées, en indiquant le jour du décès.
ART. 51. Chaque paroisse tiendra un registre des baptêmes, en indiquant le jour et l'heure de la naissance. Ce registre prouvera l'âge d'une personne.
ART. 52. Ces registres seront vérifiés et signés par un notaire et par un prêtre ou un moine.
ART. 111. Comme il arrive parfois qu'on se trompe sur le sens des mots en latin, nous voulons que dorénavant tous arrêts, contrats, sentences, testaments et autres actes soient faits en français.
Nous ordonnons la publication de cette décision et qu'elle soit appliquée et respectée : car tel est notre plaisir.

D'après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539

L'encouragement des arts et des lettres

C'est grâce à François Ier que **les arts de la Renaissance italienne sont introduits en France**. Il rapporte de ces campagnes d'Italie de nombreuses œuvres d'art et fait venir en France des artistes comme **Léonard de Vinci**. François Ier devient **le mécène** de Léonard de Vinci.

(**mécénat** = aide financière donnée à des artistes pour qu'ils poursuivent leur œuvre).

Sous son impulsion, **une nouvelle forme d'architecture voit le jour**.

C'est François Ier qui est à l'origine du **château de Chambord** (Loire). Le chantier a commencé en 1519 et a duré près de 30 ans.

Ce roi, lui-même poète, favorise les lettres en **créant le Collège royal**, par lequel se diffusent les idées humanistes, et **la Bibliothèque royale**, qui conserve un exemplaire de chaque ouvrage paru.

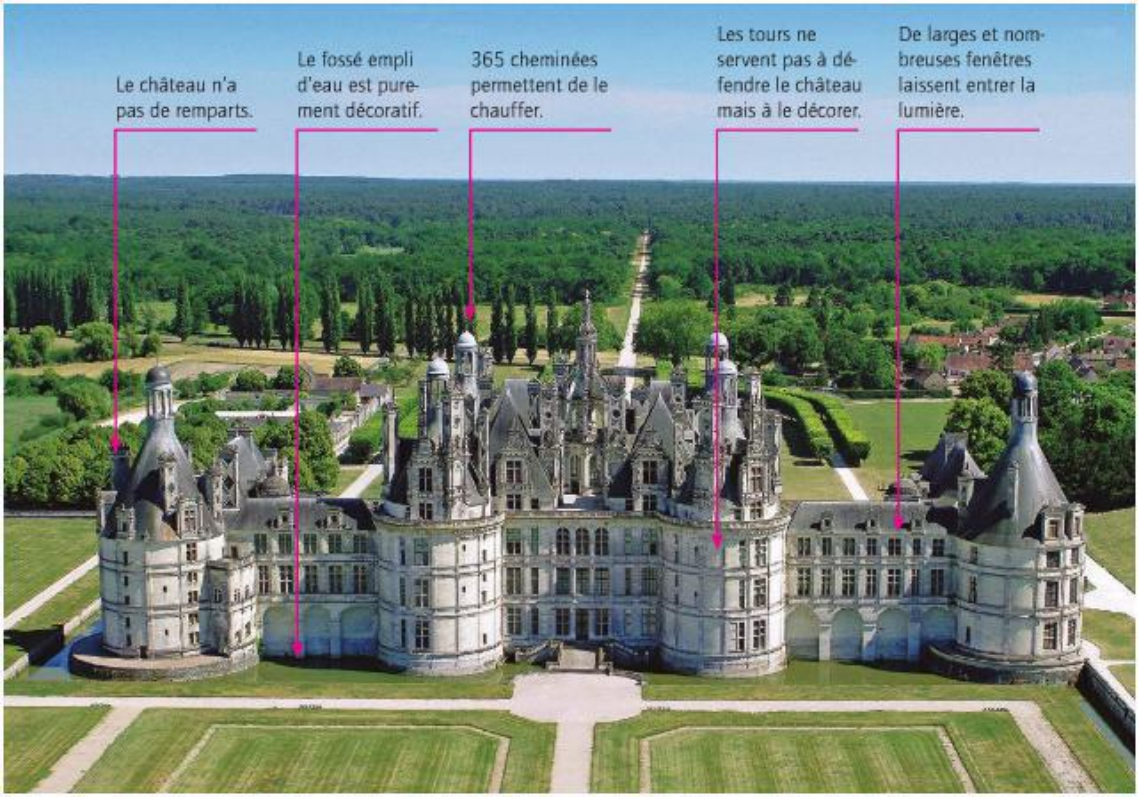

Les châteaux de la Renaissance sont élégants et confortables.

Le château de Chambord a été construit à une époque où les guerres entre seigneurs étaient terminées. Il n'est donc pas fortifié mais, au contraire, conçu pour que l'on y mène une vie confortable.

Il est immense : 400 chambres permettent de loger le roi, toute sa Cour et de nombreux invités.